



"LYON-SPORT"

Journal de tous les Sports

ORGANE OFFICIEL DE TOUTES LES FÉDÉRATIONS ET DES PRINCIPALES SOCIÉTÉS SPORTIVES

de Lyon, des Alpes et du Sud-Est

PARAISANT TOUS LES SAMEDIS

QUATRIÈME ANNÉE

N° 163

9 Février 1901

ABONNEMENTS

Rhône et Dépts limitrophes... 6 fr.
Autres départements... 8 50
Etranger... 8 fr.

Chaque demande de changement d'adresse
30 centimes en plus

Toutes les Communications en général doivent parvenir
avant le jeudi soir

ADMINISTRATION ET RÉDACTION

LYON, 15, Place Bellecour, 15, LYON

(A L'ENTRESOL)

Les Annonces sont reçues :

A LYON :

AU BUREAU DU JOURNAL

HIPPISME

LETTERE HIPPIQUE

Le Commandant Rousselet

M. Rousselet, écuyer civil de Saumur, plus connu sous le nom du commandant Rousselet est une des grandes figures, en équitation de ce siècle. Pendant tout le temps qu'il a été à la tête du manège de l'Ecole d'application de cavalerie, son enseignement a donné des résultats précieux, non seulement au point de vue des élèves remarquables qu'il a formés, mais aussi par la simplicité de sa méthode de dressage. Arrivé à un âge très avancé, étant en retraite, il prenait plaisir à se promener sur le charbonnet pour assister aux exercices, à suivre les reprises d'humanité. L'estime, dont il jouissait, était à hauteur de sa réputation d'écuyer; chacun se faisait un plaisir de le tenir au courant de ce qui se passait dans la carrière, aux écuries.

Il avait, surtout, une qualité essentielle pour venir à bout des chevaux les plus rétifs, sans employer des moyens extraordinaires, savants, auxquels certains hommes de cheval ont dû leur réputation.

Les écuries de l'Ecole ont installé dans une tribune de leur manège une sorte de galerie hippique, qui vient de s'enrichir d'un pastel représentant le commandant Rousselet monté sur un cheval n'ayant pour bride qu'un cordon de soie passé autour de la ganache. L'œuvre est de M. le colonel comte de Montlaur, ancien écuyer à l'Ecole d'état-major, qui a reproduit une des scènes les plus saisissantes de la carrière de Rousselet comme dompteur de chevaux.

Cette histoire est peu connue, elle mérite quelques lignes à cette place.

Le commandant sortait du manège avec des élèves; un officier passe, emballé par un cheval nommé « Le Chasseur », qui l'entraîne dans l'écurie et le jette dans la mangeoire en arrivant à sa stalle. On dit au commandant que ce cheval a la spécialité d'emballer les cavaliers et qu'il arrivera certainement un malheur. On devrait bien le réformer.

Le commandant répond, de sa voix douce et lente :

— On ne sait pas le monter. Faites venir « Le Chasseur ».

— Mon commandant, disent les officiers, vous n'allez pas le monter.

— Si je vais vous faire voir qu'on ne sait pas le monter. Qu'on m'amène « Le Chasseur ».

Le cheval arrive encore tout ému de sa course furibonde.

— Qu'on lui enlève la bride.

Le commandant lui passe un cordon de soie dans la bouche. Les officiers supplient. Il persiste dans sa résolution.

Alors commence un colloque avec accompagnement de sucre, de carottes de pain et de caresses.

— Allons, « Chasseur » je suis un vieux écuyer. Je vais le monter; tu ne me feras pas de mal; sois bien docile.

Il regarde attentivement le cheval et dit : « Il ne me comprend pas »; puis il commence et, au bout d'un certain temps, le monte.

— Messieurs, je vais aller au bout du charbonnet, je me dirigerai vers vous au galop allongé et le cheval s'arrêtera à cette ligne que je viens de tracer sur le sable avec ma cravache.

Malgré de nouvelles supplications de la part des officiers, il part, revient à un bon galop. Quand il arrive près des officiers, il dit simplement : « Hola » et le cheval s'arrête court.

Il était écuyer à l'Ecole depuis 1816. C'est grâce à lui que Mlle Isabelle, qui était arrivée avec carte blanche à l'Ecole pour expérimenter une méthode de dressage de son invention, vit tout un château en Espagne s'écrouler. Des écuries comme d'Aure et de Montigny n'avaient pas voulu se prêter à son charlatanisme, étaient portés comme démissionnaires.

Le général de Rochefort, qui commandait alors Saumur, était fort embarrassé en présence des ordres formels qu'il avait reçus du ministère. Il fit venir le commandant Rousselet et le pria de donner son avis sur la méthode qu'on préconisait. L'écuyer fit venir un cheval arrivant d'un dépôt de remonte; elle le présenta comme indompté et indomptable.

Le commandant, qui avait alors près de 78 ans, fit seller et brider le cheval, l'enfourcha et, après l'avoir porté en avant franchement, le caressa et descendit. La comédie avait pris fin et Isabelle quittait Saumur.

Mieux que tout autre, il savait que les idées absolues, les partis pris violents sont funestes aux questions d'art. On peut dire qu'il montait admirablement à cheval, qu'il dressait dans la perfection et savait venir à bout des chevaux les plus rétifs. Quand on lui demandait comment il parvenait à de si admirables résultats : « Ce n'est pas difficile, faites comme moi ! » Combien de personnes ont-elles admiré Paganini et Litz et, avec la meilleure volonté du monde, ne sont-elles parvenues qu'à racler du violon ou à tapoter du piano. Il enseignait simplement l'utile et le pratique, sans dédaigner le passé, sans jamais vouloir se poser en novateur. Il appliquait toutes les ressources de son art à perfectionner les allures que la nature a données aux chevaux, faisait consciencieusement et correctement les choses simples. Là était le grand secret de son savoir, de son talent. C'était une organisation privilégiée. Si l'on a pas eu l'heur de connaître ce vieux maître, on a toujours éprouvé un grand plaisir à en entendre parler et à sauver son nom de l'oubli. Capitaine H. CHOPPIN.

LES CONCOURS HIPPIQUES EN 1901

La Société Hippique Française vient de publier les règlements et programmes de ses concours pour l'année 1901.

Cette année, elle distribuera 1,755 prix ou primes pour une somme totale de 294,393 francs dans six concours. Celui de notre région du Sud-Est, qui doit avoir lieu, comme précédemment, à Vichy, a été fixé du 21 au 30 juin.

Les règlements sont, à peu de chose près, les mêmes que pour les concours hippiques des années précédentes. Les courses au trot sont maintenues à Vichy et supprimées à Bordeaux et à Paris.

Aux concours de Vichy, depuis 1899, est attribué un prix spécial, pour chevaux de classe : le prix Géniaux, fondé par M. le marquis de Croix; d'autre part, il est probable que nous aurons cette année, comme l'année dernière, une série de prix spéciaux à ce même concours de Vichy : prix de Gymkhana, prix des Mails, etc.

Le règlement pour les épreuves d'obstacles n'a pas varié; le Comité a seulement créé une épreuve nouvelle qui porte le nom du regretté président de la Société Hippique : le prix de Juigné, dont le parcours sera « de chasse ». Les chevaux seront classés par le temps mis à accomplir le parcours; les refus et dérobés ne seront pas comptés, mais il sera ajouté au temps réel 5 secondes par quart de faute; 13 secondes par demi-faute; 30 secondes par faute. Plusieurs obstacles ne pourront être passés qu'en mettant pied à terre. Voilà certes une épreuve qui intéressera vivement le public et sera d'une utilité incontestable aussi bien pour les chevaux que pour les cavaliers.

A Vichy, il y aura également une épreuve en parcours de chasse : le Prix des Veneurs.

Paris et Vichy sont aussi les deux seuls concours ayant au programme un Prix du Barrage (Championnat du saut en hauteur).

En même temps que ses programmes et règlements des concours de 1901, la Société Hippique Française vient de publier les résultats de ses concours de 1900. Nous y remarquons que l'année 1900 a vu abattre le record du saut en hauteur, détenu par Arago, à M. Dutche, et Jube en l'Air, au marquis de Serramenzano, qui en 1898, ont sauté 1 m. 80 à Aix-les-Bains et par Corsaire, à M. Arnulf, Man of War, à M. C. Arnould, et Mahomet, à M. Berille, qui sautèrent la même hauteur à Nîmes, en 1900. Au concours central de Paris, l'année dernière, pendant les épreuves de l'International, Camela — qui n'a que 1 m. 39 de taille — à M. O. Heeren, de Biarritz, et Oreste, quimesure 1 m. 64, à M. Paolo Malfatti, de Turin, ont franchi 1 m. 85. La moyenne des sauts, depuis que cette épreuve existe, a été de 1 m. 65.

Quant au saut en longueur, le record détenu par Chocolat, à M. Plantier, et Barbichon, à M. de Meslon, qui, montés tous deux par le même cavalier, ont sauté 7 m. 53, en 1899, à Aix-les-Bains, a été battu par Junte, à M. Bardon, capitaine au 10^e dragons, qui, monté par M. le lieutenant de Rivière d'Are, du même régiment, a sauté, en 1900, à Montauban, 7 m. 60.

L'année 1901 sera-t-elle, comme sa devancière, une année de records? On l'espère.

SOCIÉTÉ DES CONCOURS HIPPIQUES du Rhône et du Sud-Est

Dans sa récente séance, le Comité de la Société des Concours Hippiques du Rhône et du Sud-Est a pris certaines décisions qui intéresseront certainement les sportmen qui prennent part

aux concours hippiques et le public qui assiste à ces fêtes sportives.

Les dates du concours ont été fixées du 21 au 29 avril.

Le programme a été légèrement modifié, d'une part pour rendre les épreuves plus ouvertes aux concurrents et d'autre part pour corser l'attrait du concours.

Certaines améliorations augmenteront le nombre des gentlemen; deux gymkhanas ont été ajoutés au programme.

Grâce au zèle de son président le comité a obtenu du Gouvernement d'avoir sur sa piste le concours des chevaux de selle de l'Etat, le 29 avril.

Enfin, comme nous l'avons déjà annoncé, les délicates fonctions de secrétaire du comité ont été confiées à M. Albert Aubier, secrétaire général de la Société Sportive du Rhône à Lyon et de très nombreuses sociétés hippiques en France.

La Société n'aura certainement qu'à se louer de cet heureux choix car elle peut être assurée que son nouveau secrétaire mettra à sa disposition toute l'activité dévouée, toute l'expérience qu'il a toujours montrées pour le développement des sports hippiques et de l'élevage en France.

Equipage des Drags de Lyon

Dimanche dernier, par suite du mauvais temps et de la neige les Drags n'ont pu avoir lieu.

Demain dimanche 10 février, rendez-vous à 2 heures, gare de Meyzieux.

Echos et Nouvelles

M. Laurent, marchand de chevaux et d'attelages, cours Gambetta, 133, à Lyon, vient de se rendre acquiescent d'un magnifique poulain, 3 ans, par Fuchsia et Tricoteuse, qu'il a mis chez l'entraîneur Verrière, route d'Heyrieu, 210.

Quatre chevaux de l'écurie Visa sont partis pour Nice sous la conduite de leur entraîneur. Ces chevaux vont achever sur place leur préparation en vue du meeting Nîçois.

M. Verrière, entraîneur à Lyon, part aujourd'hui pour Nice où il va faire la monte pour deux ou trois propriétaires dans les courses au trot de Nice qui commencent le 16 février.

MM. les gentlemen qui désirent obtenir le renouvellement de leur licence, sont priés d'en faire la demande avant le 15 février prochain.

Trotting du Littoral. — Nous rappelons que les courses de trot, à Nice, doivent avoir lieu les samedi 16, jeudi 21, dimanche 24, mercredi 27 février et dimanche 3 mars. La clôture des engagements aura lieu le 9 février.

Hier ont été embarquées à Perrache Miss Sydney et Rigotello se rendant aux courses de Nice pour prendre part à diverses épreuves de trotting du grand meeting du littoral.

M. Mermier, propriétaire de Miss Sydney, avant de se rendre à Nice est venu cette semaine assister aux dernières épreuves d'entraînement de la jument américaine sur laquelle il fonde les meilleures espérances.

ROANNE. — La Société des courses de Roanne vient de fixer sa réunion de courses au dimanche 11 août au lieu du 15, jour de l'Assomption, qui primitivement avait été choisi.

Dans notre calendrier hippique, dont nous maintenons l'insertion afin de bien préciser les dates arrêtées, nous nous empressons de faire ces rectifications dès qu'elles nous sont indiquées par les Sociétés.

A. ADRY Syndicat de Carrosserie Américaine

16 bis, r. du Châtel (Pare des Princes) BOULOGNE (Seine)
SULKIES, ROAD CARTS, BUGGIES 2 et 4 roues
Cravaches, Guêtres, Bottines et Harnais
Roues caoutchoutées et pneumatiques prêtes à monter
Gare d'Auteuil à domicile, tramway spécial

CALENDRIER HIPPIQUE

FÉVRIER. — Samedi 16 (trotting), jeudi 21 (trotting), dimanche 24 (trotting), mercredi 27 (trotting), Courses de Nice.

MARS. — Dimanche 3 (trotting), vendredi 15, dimanche 17, Courses de Nice. — Dimanche 24 et 31, Courses de Marseille. — Dimanche 31, Courses à l'Hippodrome de Villeurbanne (trotting et steeple).

AVRIL. — Dimanche 7 (Pâques) et lundi 8, Courses à l'Hippodrome de Villeurbanne (trotting et steeple). — Dimanche 14, lundi 15, mardi 16, mercredi 17, jeudi 18, vendredi 19, samedi 20, dimanche 21, Concours hippiques de Lyon.

Mai. — Dimanche 5, Courses à l'Hippodrome

de Villeurbanne. — Dimanche 12, Mardi 14, jeudi 16 (Ascension), dimanche 19, Courses à l'Hippodrome du Grand-Camp. — 19, 21 et 25, Courses de Limoges. — Dimanche 26, lundi 27 (Pentecôte), Courses de Saint-Étienne.

JUN. — Dimanche 15 et lundi 16, Concours Hippique de Moulins. — Courses de Saint-Galmier. — Dimanche 16 et dimanche 23, Courses à l'Hippodrome de Villeurbanne. — Lundi 24, Courses de Bourg. — Dimanche 30, Courses de Bourbon-Lancy. — Courses de Bourg.

JULIET. — Dimanche 1, Courses de Bourg. — Dimanche 7, Courses Paray-le-Monial. — Dimanche 14 (Fête Nationale), Courses à l'Hippodrome de Villeurbanne (trotting et steeple). Courses de Vichy, Courses de Villefranche. — Lundi 15, Courses de Villefranche. — Jeudi 18, Courses de Vichy. — Dimanche 21, Courses de Vichy, Chalon-sur-Saône, Aix-les-Bains. — Lundi 22, Courses de Chalon-sur-Saône. — Mardi 23 et jeudi 25, Courses d'Aix-les-Bains. — Dimanche 28, Courses de Chalon-sur-Saône, d'Aix-les-Bains, de Moulins. — Mercredi 31, Courses de Moulins.

AOUT. — Jeudi 1, Courses de Moulins. — Samedi 3, Courses de Vichy, de Vienne. — Lundi 5, Mercredi 7, jeudi 8, vendredi 9, Courses de Vichy. — Samedi 10, Courses de Châtillon. — Dimanche 11, Courses de Roanne, Vichy, Châtillon, Nevers. — Jeudi 15 (Assomption), Courses de Montlaur. — Dimanche 18, Courses du Creusot, de la Tour-du-Pin. — Dimanche 25, Courses de Paray-le-Monial.

SEPTEMBRE. — Dimanche 1, Courses de Cercy-la-Tour, de Pont-Saint-Esprit. — Dimanche 8, Courses de la Guierche, Feurs, Tannay. — Lundi 9, Courses de la Guierche, Feurs. — Dimanche 15, lundi 16, Courses de Cluny. — Dimanche 22, Courses de la Clayette, de Châteauneuf. — Lundi 23, Courses de Châteauneuf. — Dimanche 29, Courses de Mâcon.

OCTOBRE. — Dimanche 6, dimanche 13, dimanche 27, Courses à l'Hippodrome de Villeurbanne (trotting et steeple).

ACHAT ET VENTE A LA COMMISSION : trotteurs, poulainiers, poulains et étalons.
M. A. CAPELLE, à Caen, rue Laplace, 19.

L'entraîneur VERRIÈRE, anciennement établi à Neuilly-Levallois, vient de s'installer dans un magnifique établissement situé, 210, route d'Heyrieu, à LYON-MONPLAISIR. Piste d'entraînement, paddocks, herbage, boxes du dernier confort. Se recommande aux propriétaires et éleveurs.

GOURMES des chevaux. — Guérison rapide. PECTOROLINE VÉTÉRINAIRE. Sans arsenic ni autre poison. Efficacité, sécurité, emploi facile. — JARRY, à Vigny (Seine-et-Oise). La boîte : 3 fr.

L'entraîneur-jockey BLAIRSY prévient MM. les propriétaires qu'il prend des chevaux à l'entraînement à des conditions avantageuses. Lui écrire : 34, rue aux Fèvres, Chalon-sur-Saône (Saône-et-Loire).



SOCIÉTÉ CANINE DU SUD-EST

Assemblée générale

L'Assemblée générale de la Société Canine du Sud-Est pour l'encouragement à l'élevage des chiens de races pures, a eu lieu le lundi 14 janvier, dans un des salons du café Monier, 31, place Bellecour à Lyon. L'ordre du jour portait : 1^o lecture du procès-verbal de l'Assemblée générale de 1899. 2^o Rapport du président. — 3^o Rapport du trésorier sur la situation financière de la Société.

A 3 heures, M. Blanc, vice-président, déclare la séance ouverte et lit une dépêche de M. le comte E. de Montal qui, gravement indisposé, s'excuse de ne pouvoir venir présider l'Assemblée.

M. le secrétaire général lit le procès-verbal de l'Assemblée générale de 1899. Ce procès-verbal est adopté à l'unanimité.

M. Blanc n'ayant pas reçu le rapport du président, prie M. le secrétaire général de vouloir bien faire part à l'Assemblée des faits les plus intéressants que la Société a eu à enregistrer en 1900.

« Tout d'abord, Messieurs, je suis heureux de vous annoncer que la Société centrale, reconnaissant la bonne organisation de notre Société, nous a accordé son affiliation au mois de février dernier. Comme conséquences de cette affiliation :

— 1^o Les deux Sociétés admettent la réciprocité de leurs disqualifications.

— 2^o Les chiens obtenant à nos expositions un premier ou un second prix et pouvant prouver

leur origine pure, seront inscrits gratuitement au livre des origines français (L. O. F.).

— 3^o Les chiens obtenant un premier prix en classe ouverte à nos expositions auront des droits au titre de champions identiques à ceux dont jouissent les lauréats des expositions de province organisées par la Société centrale.

Déjà plusieurs exposants, dont les chiens ont été récompensés l'année dernière, les ont fait inscrire gratuitement et nous ne saurions trop engager les éleveurs à faire inscrire leurs chiens qui seront primés cette année, car l'inscription gratuite ne peut avoir lieu que sur la demande du propriétaire.

La sévérité avec laquelle sont examinées les demandes d'inscription est un sûr garant de la véracité des indications fournies par le livre des origines français.

Les droits au titre de champions, pour nos premiers prix, nous amèneront certainement à chacune de nos expositions les plus beaux spécimens de chaque race.

L'année dernière, cinq chiens, dont deux appartenant à des sociétés : *Guitare de Carita*, chienne beagle à M. le comte E. de Montal, et *Maselle*, chienne braque bleu d'Auvergne à M. Ferrand-Rocher, ayant été primés à notre exposition du mois d'avril, ont été déclarés champions par la Société centrale, après avoir obtenu leur quatrième premier prix à Paris.

Notre exposition de 1900 a, comme vous avez pu le constater, obtenu un plein succès. Le programme, très détaillé, comprenait plus de 220 classes avec 6.000 francs de prix, tant en espèces qu'en médailles et en diplômes, sans compter les nombreux prix spéciaux mis à la disposition du comité par de généreux donateurs.

Plus de 400 chiens se sont présentés devant les juges, dont la tâche a été particulièrement difficile et qui ont droit à notre sincère et vive reconnaissance. Leurs décisions ont été unanimement approuvées, ce qui témoigne de leur grande compétence et de leur impartialité absolue.

Parmi les races les mieux représentées, il convient de citer tout particulièrement les chiens d'arrêt français, très en progrès. La superbe coupe mise gracieusement à la disposition du Comité, par un de nos nouveaux sociétaires, M. Luigi Beretta, le sympathique sportsman de Milan, a été décernée, par M. de Conin, après un long examen de tous les premiers prix du groupe, à *Duc*, splendide braque de l'Arigée, à M. Baillet. M. de Conin nous a déclaré que *Duc* était vraiment un chien parfait. Les dix-sept braques italiens présentés par M. Luigi Beretta, dans une condition excellente, faisant le plus grand honneur à leur propriétaire, ont excité l'admiration de tous les visiteurs. Le Comité lui a décerné, avec juste raison, une médaille spéciale en vermeil, pour l'excellente tenue de ses chiens.

Nous espérons qu'à nos prochaines expositions, tous les chiens engagés seront présentés en très bonne condition de poil, car M. Cadéac, notre savant et dévoué collaborateur, sera prié de se montrer très sévère pour la visite sanitaire.

Les pointers et les setters anglais comptaient quelques bons sujets.

Les spaniels étaient nombreux et quelques-uns très bons. Le goût de ces charmants petits chiens se développe de plus en plus en France, grâce à l'heureuse influence du *Spaniel-Club Français*.

Les classes de chiens de St-Bernard n'avaient jamais été aussi bien représentées en France. Nos voisins les Suisses nous avaient envoyé les plus beaux spécimens de la race.

Les terriers et les fox-terriers n'étaient pas très nombreux, mais présentaient quelques types bien rares.

Les chiens de grand équipage étaient, malheureusement, peu nombreux.

Les bassets étaient assez bien représentés.

Enfin, les beagles de M. le comte E. de Montal formaient une excellente meute et constituaient une véritable attraction.

Vous voyez, Messieurs, d'après le rapide compte-rendu de notre exposition de 1900, que le goût des chiens de races pures se développe de plus en plus dans notre région. Quel chemin parcouru depuis notre exposition de Villefranche en 1896 !

Nous voyons cette impulsion avec une légitime satisfaction, elle nous prouve la confiance que nos efforts ont inspiré à tous les vrais amateurs. Nous les remercions du fond du cœur, et leur donnons l'assurance que nous nous efforcerons de continuer à la mériter, en persévérant dans la voie que nous suivons.

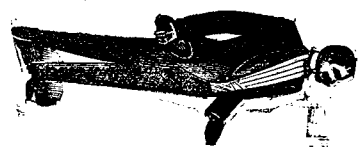
M. G. Steiner-Pons, trésorier de la Société, s'étant fait excuser de ne pouvoir assister à la réunion, M. le vice-président prie M. le secrétaire général de vouloir présenter les comptes de l'année.

M. le secrétaire général déclare que la situation financière de la Société est très satisfaisante. Il donne lecture de tous les comptes pour l'exercice 1900, et ils sont approuvés à l'unanimité.

M. Blanc annonce que la Société avait l'intention d'organiser les field-trials, cette année, malheureusement le Comité, malgré toutes ses démarches, n'a pas pu trouver, dans la région, des terrains suffi-

AUTOMOBILES ROCHET-SCHNEIDER

se distinguant par leur SILENCE ABSOLU



MON ALEXANDRE

Tailleur, 10, rue Romarin, LYON (Terreaux)
Vêtements exclusivement sur mesure, Complet Cérémonie à tous prix.

samment giboyeux pour faire courir ses épreuves. Le Comité serait donc particulièrement reconnaissant envers les propriétaires, qui voudraient bien mettre leurs chasses à sa disposition, l'année prochaine, pour organiser ses concours.

M. Blanc constatant que la Société ne pouvait pas organiser de field-trials cette année, prie l'Assemblée de vouloir bien se prononcer sur un projet d'exposition, à Lyon, au mois d'avril. A l'unanimité on adopte le projet d'une *Exposition canine à Lyon* pendant la semaine du Concours Hippique, du 24 au 28 avril.

On procède ensuite au vote pour la nomination de deux membres du Comité, en remplacement de MM. Paul Arène et R. P. Peyrac. MM. P. Dufier et Philip sont nommés, à l'unanimité, membres du Comité.

M. le vice-président remercie tous ceux qui ont le plus contribué au succès de l'exposition de Lyon de 1900 : MM. les membres du Comité, MM. les juges, MM. les présidents des clubs spéciaux, qui ont offert des prix, les généreux donateurs, M. le professeur Cadéac et enfin la Presse qui accorde toujours si gracieusement son précieux appui à la Société.

Enfin, avant de lever la séance, M. Blanc fait un chaleureux appel au dévouement de chacun, en faveur du recrutement de nouveaux adhérents.

« Messieurs, la mort et le désintéressement produisent tous les ans des vides dans nos rangs ; il importe de les combler. Nous avons la ferme volonté de persévérer dans notre tâche, mais nous devons pouvoir compter sur l'appui de ceux qui s'intéressent au but poursuivi par nous. Le nombre en est considérable, comparé au chiffre restreint de nos membres. Il ne doit pas être difficile à chacun d'eux de trouver un adhérent parmi ses amis. Nous pourrions alors doubler le chiffre de nos allocations annuelles et accorder des primes aux éleveurs pour justifier pleinement notre titre de *Société d'Encouragement à l'élevage des chiens de races pures*. L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée par M. le vice-président.

Le secrétaire général : V. AVET. Le vice-président : B. BLANC.

OLD ENGLAND Girls Tailor (Fillelles) 8, rue Lafont, 8. Demandez l'IMMORTEL QUINQUINA Apéritif idéal

TIR DÉCENTRALISATION

Un de nos amis de la région nous adresse la lettre suivante :

Je viens de lire dans la *Lyon-Sport*, un article sur la décentralisation et la formation de plusieurs fédérations, pour enrayer un peu les ambitions.

Il est certain que l'Union des Sociétés de tir de France est indispensable, mais il serait à souhaiter de voir cette institution fonctionner tout autrement, prendre les intérêts de tous, en un mot, ne pas former une chapelle presque fermée aux pauvres tireurs de province.

L'Union devrait rester dans son rôle, c'est-à-dire, représenter auprès des pouvoirs publics, les Sociétés de tir de toute la France et organiser les championnats.

La réunion générale doit avoir lieu le 23 mars prochain ; il est indispensable que chaque Société, faisant partie de l'Union, envoie un délégué à cette assemblée ; c'est le seul moyen de ne pas laisser écraser la province.

Au moment et à l'occasion des Concours, une réduction de 50 % sur les chemins de fer est demandée aux Compagnies ; l'Assemblée générale de l'Union a une importance aussi grande et même plus étendue, au point de vue du tir, aussi je suis persuadé que les Compagnies se feraient un devoir d'accorder également cette réduction, si elle était demandée.

M. Lermusiaux, président du 7^e concours, dans son discours, à la distribution des récompenses, accuse un roulement de fonds de 800.000 francs l'administration de l'Exposition, s'étant, en dehors des prix, chargé de presque tous les frais. Il doit rester un bénéfice réel. Pourquoi ne pas répartir ce bénéfice aux Sociétés qui en ont le plus besoin ?

Lyon et Marseille n'ont pas été aidés de la même manière pour faire leur concours, et cependant ces deux villes ont bien fait les choses et tout le monde a été satisfait. Peut-on en dire autant du 7^e international ?

UN VIEUX PISTOLET.

Les Sociétés de Tir devant le Conseil municipal de Lyon

Le Conseil municipal de Lyon vient, à une très grande majorité, de maintenir, aux trois Sociétés de tir de cette ville, les subventions que sa Commission du budget lui proposait de supprimer. Le motif invoqué était que : « la ville n'a pas à se préoccuper de la défense nationale, soin qui concerne l'Etat ».

Avec beaucoup de raison, le Conseil en a jugé autrement. Il a pensé en effet que, si l'Etat a le rôle prépondérant dans l'organisation des forces du pays, il est du devoir de tous de l'aider dans sa lourde tâche et, qu'à cet égard, les communes et les départements, qui sont les bases même de l'Etat, doivent intervenir et apporter patriotiquement leur concours aux œuvres de défense.

Et puis, est-ce qu'en appelant gratuitement à leurs exercices les jeunes gens de 16 à 20 ans, les Sociétés de tir ne complètent pas l'éducation civique de la jeunesse ? Est-ce qu'en offrant à ces débutants dans la vie une distraction saine, virile et forte, elles ne développent pas en eux les qualités physiques et morales, propres à en faire des citoyens utiles ?

On l'a dit souvent : en formant de bons tireurs pour l'armée, ces mêmes Sociétés travaillent à l'alignement futur des charges militaires ; personne ne saurait donc contester que ce soient là des institutions d'utilité locale autant que générale, dont le but répond au programme de la démocratie.

Eloignement développées par les défenseurs que

les Sociétés menacées ont trouvé dans le Conseil municipal, ces idées ont convaincu à peu près tout le monde. MM. Bizet, Bossy, Nové-Josserand, Appleton et Jacquet, chacun, à des points de vue différents, ont su les mettre en valeur et ont brillamment gagné une cause soutenue d'ailleurs par les sympathies unanimes de la population lyonnaise.

Nous les en félicitons, comme nous félicitons la Municipalité d'avoir, dans son patriotisme clairvoyant et réfléchi, maintenu au budget, et définitivement, nous l'espérons bien, les subventions aux trois belles Sociétés de tir, dont notre ville est fière à juste titre.

LA RÉDACTION.

Société de Tir de Lyon.

École de Tir. — Un certain nombre des jeunes gens inscrits n'ayant pu, par suite de la grande affluence des tireurs, exécuter leur première épreuve, le Conseil d'administration a décidé de reporter au dimanche 10 février, la clôture de cette première épreuve.

Le même dimanche, 10 février, première séance de la deuxième épreuve.

— Les exercices de tir des Sociétés de gymnastique, ainsi que le tir aux cartons et le concours au revolver libre, auront lieu dans les conditions habituelles.

Résultats du Concours public du dimanche 3 février : A 200 mètres (centre) : 1. F. Larlin, 40 degrés ; 2. Gervel, 42 ; 3. Landry, 43 ; 4. Néron, 47 ; 5. Plumant, 56 ; 6. Mantel, 173 ; 7. Revol, 184 ; 8. M. Duc, 186 ; 9. Dufier, 224 ; 10. Bioletti, 238 ; 11. E. Denogent, 244 ; 12. Rondelli, 252 ; 13. Bise, 284 ; 14. Mayet, 441 ; 15. J. Duc, 530.

Société des Tireurs du Rhône.

Stand de la Doua. — Dimanche, 10 février 1901, de 8 heures du matin à 4 heures du soir, Concours mensuel.

1^{re} catégorie. — Série à 300 m. 34 fr. de prix ou primes.

2^e catégorie A. — Série à 200 m. 34 fr. de prix ou primes.

2^e catégorie B. — Centre à 200 m. 34 fr. de prix ou primes.

3^e catégorie (Tir réduit). 7 fr. de prix ou primes.

Interruption pour le déjeuner, de midi à 1 h. 30. Le programme est à la disposition des intéressés qui le trouveront au siège, 61, cours de la Liberté, les mardi, jeudi et samedi, de 8 à 10 h. du soir et au stand les jours de concours.

Le tramway part toutes les 20 minutes de la place des Cordeliers, arrêt à la Croix-Luizet.

MARSEILLE. — Société mixte de Tir de Marseille. — La première réunion des membres fondateurs de la Société mixte de Tir de Marseille a eu lieu dimanche dernier. M. le lieutenant-colonel Jonquière, commandant le 115^e régiment territorial, président d'honneur de la nouvelle Société a, dans un langage élevé, rappelé le but patriotique des Sociétés de Tir, dont le rôle consiste à préparer les jeunes gens au service militaire, à maintenir dans la pratique du Tir les réservistes et territoriaux, à développer le goût de ce noble exercice dans la masse des citoyens et à former ainsi une armée d'adroits tireurs, qui seront prêts à répondre à l'appel de la Patrie le jour du danger.

Après ces paroles soulignées à plusieurs reprises par de chaleureux applaudissements, un membre du Comité d'initiative met l'assemblée au courant des démarches faites et des résultats déjà obtenus, résultats qui montrent que les promoteurs de cette Société sont dans la bonne voie, puisque ils sont arrivés à grouper autour d'eux un nombre déjà considérable d'adhérents, et qu'ils ont le droit d'espérer qu'avec l'aide de la presse, dont le concours est toujours acquis aux œuvres patriotiques, ils pourront bientôt avoir la certitude d'une entière réussite.

Après l'approbation des statuts qui ont été élaborés avec soin sur ceux des sociétés mixtes déjà prospères, et qui laissent la Société largement ouverte à tous, on procède à la nomination du conseil d'administration. A la suite du vote le lieutenant-colonel déclare définitivement fondée la Société mixte de Tir de Marseille, souhaite que les dernières formalités soient rapidement réglées et que bientôt les séances de tir puissent avoir lieu régulièrement.

Dans notre prochain numéro, nous donnerons la composition du conseil d'administration de cette nouvelle Société.

OLD ENGLAND Boys Tailor (Garçons) 8, rue Lafont, 8. Gourmets !!! Demandez la VELOUTINE Liqueur hygiénique et de dessert, SARRE et C^o, 141, rue Gerbaldi.



LES MACHINES DE COURSE

Maintenant qu'une ère de courses se lève sur le midi de la France nous avons pensé qu'il serait intéressant de voir, chez nos industriels et avant leur départ, quelques-unes des voitures construites en vue de ces grandes manifestations sportives et, bien décidés à commettre cette grosse indiscretion, nous nous sommes rendus chez MM. Rochet et Schneider. Avec une courtoisie parfaite, M. Rochet s'est mis à notre disposition et nous a conduit dans les ateliers de montage.

Tout d'abord on est frappé de l'aspect général de la voiture... Quand je dis voiture, je suis modeste. Avec une grande finesse de formes, c'est une machine de guerre, un monstre à pétrole, tellement elle respire la force. On a l'impression qu'il se produira un démarrage d'une violence inouïe et une course, une fuite folle à travers les campagnes. Le moteur a quatre cylindres à l'avant et est de trente-deux chevaux. Sur le côté gauche se trouve le moteur à échappement. Toutes les pièces en sont d'un abord idéalement facile. Il en est de même pour les soupapes.

Le poids du moteur est de 300 kilos environ. Un seul levier commande la manœuvre des quatre vitesses. Les roulements sont à billes.

Outre certaines dispositions tenues secrètes, il faut relever dans cette machine le montage

sur billes des paliers, des petits pignons de chaîne, ainsi que le mode de tension incliné et inflexible de ces chaînes. De plus, le frein du différentiel mérite une mention spéciale. Il est construit de façon à éviter l'échauffement qui, avec une force pareille d'impulsion, porterait au rouge tous ses organes. C'est, comme toujours, un tambour qu'enveloppe une lame métallique. L'intéressant réside dans l'introduction, à l'intérieur du tambour, d'un courant d'eau fraîche, destiné à empêcher l'échauffement. C'est là, vraiment, une heureuse innovation, dont on ne saurait trop féliciter les inventeurs.

La machine est d'une allure superbe, imposante, malgré cela nullement lourde à l'œil.

Nous sommes revenu émerveillé de l'immense usine, et ne pouvant moins faire que de prédire un gros succès à ces voitures.

Avant qu'il soit longtemps, on les verra courir dans le midi de la France et dévorer l'espace, car elles peuvent donner une allure de cent kilomètres à l'heure. E. D'Y.

La Semaine Automobile

1^{er} février. — Septième journée du Salon de l'Automobile au Grand Palais. — L'autorisation est obtenue pour les courses de Pau, qui auront lieu les 15 et 17 février 1901.

2^e février. — Huitième journée du Salon. — Formation à Paris de l'Auto-Yacht Club Français. — Fixation du tour d'Italie, automobile, au 27 avril (durée 15 jours). — Grand bal annuel du Moto-Club de Lyon au Palais de Glace.

3^e février. — Les deux courses Paris-Bordeaux et Coupe Gordon Bennett sont fixées au mercredi 29 mai. — Le tour de Tunisie, automobile, au 22 février. — Neuvième journée du Salon : 15,732 entrées payantes. Visite officielle de M. Paul Deschanel, qui accepte d'être membre d'honneur de l'A. C. de France. L'épreuve de la Coupe de Barry, qui devait se disputer le 27 janvier, est renvoyée à la saison prochaine. La clôture des engagements pour la Coupe Lebaudy est effectuée, et le Moto-Club de Lyon sera seul à se mesurer avec l'A.-C. de Nice, le 31 mars.

4^e février. — Dixième journée du Salon. — Visite officielle de M. Millerand, ministre du commerce. Visite de M. Mougeot, sous-secrétaire d'Etat aux postes et télégraphes.

5^e février. — Douzième journée du Salon. — Aucune visite officielle.

6^e février. — Treizième journée du Salon. — Au restaurant de l'Hippodrome, banquet des membres du Moto-Club de Lyon, venus à Paris à l'occasion du Salon.

Courses de Nice

5 mars. — Coupe Brunetta d'Usseaux. Réservée aux voitures à quatre places occupées et conduites par un membre de l'A. C. de Nice. Parcours : Nice-Pugel-Théniers et retour. Distance : 128 kilomètres. Départ du Pont-Magnan à 9 h. 1/2 du matin.

10 mars. — Coupe Lebaudy (challenge). Voitures au-dessus de 400 kilos, quatre places occupées. Internationale. Cette coupe ne peut être acquise qu'en challenge et non en Walkover. Parcours : Nice - Cannes - La Crau - Flassans - Fréjus-Cannes-La Bocca-Nice (280 kilomètres). Départ de Nice à 8 heures du matin. Parcours neutralisé du Pont-du-Var à Cannes-La Bocca.

12 mars. — Coupe baron Arthur de Rothschild (Course internationale). — Voitures de plus de 1.500 kilos, quatre voyageurs compris. Route de Nice à La Turbie (9 kilomètres). Engagements à l'A. C. de Nice, jusqu'au 9 mars à midi.

28 mars. — Coupe Henri de Rothschild (internationale). — Voitures au-dessus de 600 kilos portant deux voyageurs côte à côte. Parcours : le kilomètre lancé. Sur la piste cimentée de la Promenade des Anglais. Engagements à l'A.-C. de Nice jusqu'au 27 mars, à midi.

31 mars. — Coupe de Nice (Challenge inter-clubs), réservée aux clubs automobiles du Sud-Est (XIV^e et XV^e corps d'armée). — Voitures au-dessus de 250 kilos, à 4 roues, sans destination de poids ni de places. Chaque club ne pourra présenter plus de trois voitures. Parcours : Nice, Cannes, La Bocca, Fréjus, Le Luc, Brignoles, Le Val, Carces, Draguignan, Le Muy, Fréjus, Cannes, Nice ; 264 kilomètres. Départ de Nice à 8 heures du matin. Parcours neutralisé du Pont-du-Var à Cannes, La Bocca.

14 avril. — Coupe provinciale du Sud-Est, réservée aux clubs faisant partie de la Fédération du Sud-Est. — Voitures au-dessus de 400 kilos, pesées à vide, deux voyageurs d'un poids minimum de 70 kilos. Parcours : Salon, La Fare, Aix, Lambese, Orgnon, Avignon, Tarascon, Arles (neutralisé) et Salon. Départ à 8 heures du matin.

— Le même jour et sur le même itinéraire se courent les Coupes du Sud-Est pour voitures et motocycles.

Les Compagnies d'Assurances et les Automobiles

On nous prie d'annoncer qu'un certain nombre de chauffeurs de notre ville viennent de former un comité pour étudier la question de l'assurance des automobiles.

On connaît toute l'importance de la question. Aujourd'hui, il s'agit non seulement d'assurer sa voiture contre l'incendie, mais encore contre les risques locatifs que l'on peut encourir par suite du remisage et surtout contre les accidents causés aux tiers. Dans ce dernier cas, la responsabilité est encore aggravée par la loi du 9 avril 1898 sur les accidents du travail.

Actuellement le cri de guerre est : *Sus aux automobiles !*

Diverses décisions de justice intervenues récemment ont prouvé que les tribunaux avaient la main lourde en matière de responsabilité civile des propriétaires d'automobiles. Il est donc indispensable, pour ces derniers de s'assurer contre tous les risques ci-dessus.

Mais voilà : si les chauffeurs passent quelquefois comme l'éclair, ils n'en sont pas pour cela assimilés à la foudre par les Cies d'assurances et, par suite, assurés gratuitement pour les dégâts causés par eux. Au contraire, l'automobile passe bien injustement — on a tort de ne pas vouloir le reconnaître — pour quelque chose de dangereux, d'inflammable au

premier chef, on ne saurait demander trop cher aux propriétaires de ces « sales » machines pour leur faire la condescendance de les assurer.

Et on se trouve en présence de Compagnies syndiquées vous demandant toutes, au minimum, 3 pour mille pour l'assurance de votre voiture et des risques locatifs.

A supposer donc que vous remisiez dans un hôtel un peu convenable, il faudra au moins 100.000 fr. de risques locatifs, ce qui ne fera rien moins que le joli chiffre de trois cents francs, pour ce risque spécial seulement.

Il importe donc de réagir, dans la mesure du possible, contre cet état de choses. C'est dans cette intention que plusieurs chauffeurs ont décidé de faire appel à leurs camarades pour arriver à se grouper et à obtenir par leur nombre, de la part des Compagnies d'assurance, des conditions meilleures que celles existant actuellement.

Les chauffeurs de Lyon et de la région sont priés d'envoyer leur nom et leur adresse au Secrétaire de la Rédaction du *Lyon-Sport* afin de recevoir en temps utile une convocation à une réunion où seront discutées ces questions et recueillies leurs adhésions.

Pour le Comité :

De MONTAL, BERNARD, GÉNIN

❖ Coupe provinciale du Sud-Est. — Les clubs inscrits définitivement pour cette épreuve, sont : Les Automobile-Clubs Dauphinois ; les Automobile-Clubs d'Avignon ; les Automobile-Clubs de Salon ; les Automobile-Clubs de Lyon ; le Moto-Club de Lyon et l'A. C. de Nice, détenteur actuel de la Coupe.

Le 14 FÉVRIER prochain, à 1 h., place de l'Hippodrome (lieu de Charabaras)

VENTE aux ENCHÈRES PUBLIQUES

par le Ministère d'un Commissaire-Priseur de 30 VOITURES ou VOITURETTES et de 10 MOTOCYCLES

Pour renseignements, s'adresser à l'AUTO-GARAGE-BELLECOUR LYON

OCCASIONS

Sur la demande de quelques intéressés, et dans le but d'être agréable aux chauffeurs habitant Lyon et les régions avoisinantes, *Lyon-Sport* crée, à partir d'aujourd'hui, une rubrique spéciale aux ventes, achats et échanges de voitures automobiles.

Il faut reconnaître, en effet, que le propriétaire d'une voiture, en quête d'un acheteur, a surtout besoin d'une publicité anonyme.

L'obligation de livrer son nom, l'ennui de faire des frais répétés étaient des obstacles sérieux à ces ventes.

Lyon-Sport mettra ainsi en rapport direct vendeurs et acheteurs, de façon à ne renseigner que les intéressés. En outre, il ne percevra comme frais d'insertions qu'une somme fixe de cinq francs par voiture et payable d'avance.

Afin de ne pas nuire aux fabricants et aux propriétaires de magasins et de garages, tous seront autorisés à profiter de cette publicité, mais en ce qui concerne seulement leurs articles d'occasion.

— Pour tous renseignements et pour traiter, s'adresser au *Lyon-Sport*, 15, place Bellecour, de onze heures à midi.

ROCHET FRÈRES. — Voiturette avec radiateurs. — Très bon état. Marche parfaite.

PRUNEL. — Voiturette modèle 1900. — Marche garantie. Presque neuve.

PANHARD et LEVASSOR. — Superbe voiture absolument neuve. — Huit chevaux, 4 places. A prendre sans perdre de temps.

VOITURE DAIMLER. — 4 cylindres, 8 chevaux ayant appartenu à M. Jallineck, état de neuf. Prix exceptionnel : 16.000 francs.

VOITURE MIEUSSET, très élégante, 3 vitesses, marche arrière, 7 chevaux, 6.000 fr.

❖ On trouve au *Lyon-Sport* le catalogue complet des voitures et voiturettes d'occasion, sortant de l'Auto-garage Bellecour, et qui seront vendues aux enchères publiques le 14 février 1901.

OLD ENGLAND Gents Tailor (Messieurs) 8, rue Lafont, 8. Demandez l'IMMORTEL QUINQUINA Apéritif idéal



BAL DU MOTO-CLUB DE LYON

Pour qui a suivi pas à pas l'existence du Moto-Club de Lyon il est une conclusion qui s'impose bien nettement. Jeune encore, le Moto-Club n'attend pas les années pour affirmer sa valeur et, non content de former une réunion d'ardents sportmen, il s'est élevé en un clin d'œil à la hauteur d'un club vieilli dans les lauriers, à la hauteur du succès.

Le bal de samedi en est une preuve de plus. L'éclat, l'entrain, le nombre et la richesse des toilettes, tout est venu confirmer ce succès dont le Moto-Club est l'inséparable allié. Commencées vers onze heures, les danses ont continué, sans la moindre défaillance, jusqu'au jour. Il faut avouer que le Moto-Club avait bien choisi son terrain, car le Palais de Glace offre de merveilleux avantages. Salons spacieux, luxe et confortable, tout se concentre en lui. Et notez encore que, pour ajouter une note élégante et gracieuse à la fête, MM. Audibert, Lavirotte, Rivet et Bouchard avaient eu l'heureuse idée de décorer l'entrée du grand salon : attributs automobiles enlaçés dans les fleurs, voiturettes légères à la porte. C'était une indication courtoisement exprimée du désir de nos hôtes : dans ce bal, domaine du sport, soyez les bienvenus !

BAL DU BICYCLE-AUTOMOBILE-CLUB DE LYON

Notre ancienne et distinguée Société du B. A. C. L. donnera, samedi prochain, 16 février, son grand bal par invitations dans les salons Mounier, 31, place Bellecour. Cette fête, toujours très recherchée, s'annonce encore comme devant avoir le plus brillant éclat.

BAL MILITAIRE DE 1901

Le grand bal militaire aura lieu ce soir samedi, et à cette occasion toutes nos sociétés sportives ont suspendu leurs fêtes ce jour-là pour permettre à leurs amis et sociétaires d'assister à cette grande réunion mondaine et de bienfaisance.

Donné annuellement au bénéfice de l'œuvre si intéressante des petites filles des soldats et tous les jours attendu avec tant d'impatience par un nombre considérable de dames lyonnaises, ce bal militaire ne faillira pas cette année à sa déjà vieille réputation.

Nous avons pu juger en visitant les préparatifs qui s'activent rapidement dans les salons de l'Hôtel-de-Ville de Lyon, cédés gracieusement pour servir de cadre à cette fête magique, que les personnes qui auront eu la bonne et charitable idée d'y assister en seront largement récompensées par le plaisir qu'elles ne pourront manquer d'y prendre.

Nous conseillons donc aux retardataires de se hâter d'envoyer retirer leurs cartes au Cercle militaire, 12, rue Bâ-d'Argent, à l'entresol, jusqu'à ce soir 6 heures.

Accessoires pour Cotillon A LA BOULE DE NEIGE

5, place de la Charité, LYON. Ladies Tailor (Dames) 8, rue Lafont, 8



Les Championnats d'Europe en 1901.

Le Comité de la Fédération Internationale des Sociétés d'Aviron vient d'être officiellement que la Fédération Suisse s'est définitivement chargée de l'organisation des championnats d'Europe en 1901, comme elle l'avait fait espérer au congrès de 1900.

Ces championnats auront lieu sur le magnifique lac de Zurich et seront organisés par le *Seccub de Zurich* qui s'apprête à donner à cette fête de l'aviron tout l'éclat possible.

Club Nautique de Lyon

La semaine dernière a eu lieu, dans les salons Moderni, siège du C. N. L., l'Assemblée générale de cette distinguée Société. M. Lupp, président honoraire, ouvre la séance et constate la présence de 59 membres actifs. M. Aublanc, secrétaire, a donné lecture du rapport pour l'année 1901.

Il résulte donc que la Société compte actuellement 11 membres d'honneur, 88 actifs et 192 honoraires. M. Aublanc, parlant des succès de nos rameurs aux régates de l'année, fait tout d'abord ressortir que la valeureuse équipe à 4 seniors *Fanfan*, malgré la maladie de M. Soubeyran, qui nuisit, d'une façon certaine à son entraînement, parvint, grâce à l'énergie de MM. Perrin, Soubeyran, Wegelin et Lupp à se classer 2^e aux grandes internationales de l'Exposition, précédant un lot magnifique d'équipes européennes. Cette dernière course était le digne couronnement de deux saisons où *Fanfan* s'était montrée à peu près invincible, manquant par deux fois, à la suite d'accidents de course, le championnat de France, qu'elle était bien en droit d'espérer. En outre des succès de ce 4 seniors, on enregistrait les victoires du 4 débutants et de M. Wegelin en skiff junior et senior. En somme, malgré une malchance persistante, le Club se classait cette année 5^e des Sociétés françaises d'aviron.

M. Troncy lit ensuite le rapport financier de l'année, qui se termine par une encaisse de 105 francs, après l'achat d'un outillage à 4, d'un ponton, de l'installation d'un tennis ; ce résultat fait le plus grand honneur à la sage administration du dévoué trésorier du Club. M. Lupp, après avoir fait part de la démission du Bureau, à fin de mandat, cède la présidence à M. Berthéas qui, assisté de MM. Bertrand, Hedinger et E. Grange, procède à l'élection du nouveau comité pour l'année 1901. Il est ainsi composé : président d'honneur, M. Bachelard ; honoraire, M. C. Lupp ; président actif, M. Soubeyran ; vice-présidents, MM. R. Berthéas, Faletti, Aublanc ; secrétaire, M. Cl. Grange ; adjoint, M. C. Lupp ; trésorier, M. Troncy ; conservateur du matériel, M. Perrin ; conseillers, MM. E. Wegelin, Lemonon, Tachel.

MM. Perrin et Sibert sont nommés capitaine et lieutenant d'entraînement. M. Soubeyran prenant la présidence remercie tout d'abord l'assemblée de la nouvelle marque de confiance qu'elle vient de lui accorder, ainsi qu'à ses collègues du Bureau ; puis dans un discours fréquemment applaudi, retrace en quelques mots les succès des équipiers du C. N. et recommande surtout aux jeunes de continuer les bonnes traditions de cordialité et d'amabilité de leurs anciens envers leurs concurrents. Il est persuadé qu'ils soutiendront toujours avec gloire le pavillon rouge et noir et qu'ils arriveront à le replacer au tout premier rang qu'il avait occupé en 1899.

Après que M. Paynel eut demandé l'installation d'une petite passerelle au-dessus du barrage de l'île-Barbe, afin de permettre aux équipiers de débarquer ou d'embarquer sans crainte d'avaries aux embarcations, M. Soubeyran lève la séance en annonçant la date des régates internationales, pour le dimanche 30 juin.

Adresser toute la correspondance au secrétaire, 19, rue de la République. C. G.

PHOTOGRAPHIE

Société Photographique de Lyon

(2, rue Saint-Dominique.)

Voici le programme des réunions hebdomadaires pour le mois de Février.

Lundi 11. — Conférence de M. Seyewetz, professeur à l'Institut chimique, à 8 h. 1/2, Salle des réunions industrielles, Palais du Commerce : *Des développeurs et du développement de l'image latente.*

Lundi 18. — Causerie et échange d'idées à 8 heures 3/4 au local.

Lundi 25. — Causerie sur Zermatt et Chamonix, avec projections de clichés par M. Queyras, sociétaire, à 8 heures 3/4 au local.

QUINA CHABLY

Vente en Gros : C. DESPLAQUE, Lyon. Hors Concours, Exposit du Jury aux Expositions Universelles de Lyon 1894 et Paris 1900



CYCLISME

NOS COUREURS LYONNAIS

Aux grandes réunions cyclistes de la région.

Tous ceux qui s'intéressent au sport cycliste — (et il sont encore nombreux dans notre ville, quoi qu'on en dise), soit pour avoir débuté sur nos grandes routes avec une première machine à moteur humain, soit pour avoir pratiqué, puis encouragé les courses toujours passionnantes — tous ont applaudi à l'organisation sérieuse d'un *Syndicat des Coureurs Lyonnais*. On attend un peu de ce groupement, que nous avons été heureux d'annoncer et de bien faire connaître, la régénérescence parmi les coureurs et l'émulation intéressante de ses fréquentes réunions.

Mais il faut croire que ce Syndicat emploiera tous les moyens utiles au but qu'il poursuit et qu'il saura innover et procurer à ses intéressés toutes les facilités résultant de démarches faites au nom d'un groupe; c'est là son rôle et il n'y manquera pas. Peut-être des dirigeants intelligents et habiles arriveront-ils à obtenir, pour leurs collègues désignés par leur entraînement et leur meilleure qualité, que des *fraîs de déplacement* leur soient alloués. Cela n'existerait-il pas pour nos rameurs et tout particulièrement pour les régates de Nice, ville où des ressources spéciales permettent de donner à toutes les manifestations sportives une importance et un éclat extraordinaire?

A ce propos signalons une importante fête cycliste, comprenant deux journées de courses qui doit avoir lieu à Nice le dimanche 40 et lundi 41 mars prochain. L'organisation des courses a été confiée au *Vélo-Sport de Nice*, sous le patronage du Comité des fêtes de la ville, et plus de 2.000 francs de prix en espèces ont été affectés à ces épreuves, en outre de nombreuses médailles et objets d'art qui seront distribués aux vainqueurs.

Nous espérons bien que le *Syndicat des Coureurs Lyonnais* fera un premier acte de vitalité en déléguant quelques-uns de ses meilleurs adhérents à cette *première d'avant saison*. Dans le cas même où le Comité d'organisation ne pourrait cette fois allouer des *fraîs de déplacement* à certains coureurs engagés, si le temps toutefois le permettait, des courses éliminatoires pourraient ici désigner celui ou ceux auxquels il serait donné d'aller représenter le Syndicat dans ces importantes épreuves. Ne serait-ce pas un excellent moyen d'avancer et de hâter d'entraînement?

Souhaitons aussi que la caisse de ce nouveau groupement permette bien vite d'allouer des *fraîs* ou des indemnités de déplacement, qui pourraient lui revenir ensuite sous forme de prélèvements sur les prix gagnés. C'est là le véritable moyen de solidarité qui pourra assurer tout à la fois, la prospérité du Syndicat et l'encouragement réel de ses adhérents. Nous ne doutons pas de voir, un jour, de pareils résultats et nous le souhaitons vivement, car les efforts de nos cyclistes professionnels ont été vraiment peu encouragés jusqu'ici. Ils comptent désormais sur eux et sur leur entente, ils font bien et se soutiennent utilement en prenant de sages mesures.

Nos amateurs, si réellement ils n'abandonnent pas le sport cycliste, pourraient bien aussi hâter leurs débuts de saison et, tout comme nos rameurs lyonnais, se rendre à Nice pour se mesurer dans d'aussi importantes épreuves.

Voici le programme de ces fêtes cyclistes, qui sur la côte d'azur devraient avoir le don d'attirer nos meilleures pédales lyonnaises comme un public élégant de spectateurs et de sportifs.

Grandes Courses cyclistes de Nice.

Première Journée (dimanche 10 mars). — *Grande internationale bicyclettes*, ouverte à tous coureurs. série de 1.600 m.; finale de 2.800 m. Au 1^{er}, 400 francs; au 2^e, 200 francs; au 3^e, 100 francs.

— *Course militaire* (armée active), trois prix médailles;

— *Course de tris-porteurs*: 30 francs au premier; 20 francs au deuxième et 10 francs au troisième. En outre à cette réunion aura lieu le championnat de vitesse du V. S. N. et une internationale-régionale (!)

— *Deuxième journée* (lundi 11 mars). — Course de motocycles, trois médailles;

— *Course de primes internationale*, bicyclettes, 12 tours, prime de 10 francs au premier et 5 francs au deuxième; prime finale de 50 francs au premier, 30 francs au deuxième, 20 francs au troisième;

— Internationale bicyclettes consolation: 1^{er} prix 50 francs; 2^e prix 30 francs; 3^e prix 20 francs. Une course régionale pour amateurs. — Les coureurs et amateurs devront être munis de la licence de l'U. V. F. ou d'une société étrangère reconnue affiliée. Pour renseignements, s'adresser chez M. Raven, secrétaire du V. S. N., 34, rue Masséna, à Nice.

Touring-Club de France.

QUATORZIÈME RÉGION.

Les membres du T. C. F. peuvent se procurer dès à présent au local du Club, 27, rue de l'Arbre-Sec à Lyon, et sur la présentation de leur carte de sociétaire portant le timbre quittance de 1901, l'*Annuaire des Pays Étrangers* (1 fr. 50) qui vient de paraître et contient des indications nombreuses et précieuses sur les hôtels, règlement de circulation des bicyclettes et automobiles, tarifs de douanes et de transports, excursions, etc. Ils pourront également s'y procurer l'*Annuaire général* (France) et l'*Annuaire spécial pour l'automobile* dès qu'ils seront paru (février et mars).

Le Guide Michelin indispensable aux touristes et chauffeurs, voyageant en France, paraît chaque année au printemps.

Nota. — Le guide Michelin ne doit pas être vendu; le demander aux dépositaires du stock Michelin ou bien envoyer 0 fr. 30 à Michelin et Cie, à Clermont-Ferrand, pour le recevoir en papiers d'affaires recommandés.

Union des Sociétés Françaises de Sports Athlétiques

U. S. F. S. A.

Assemblée générale de l'U. S. F. S. A.

L'Union des Sports athlétiques a tenu, samedi soir, dans une des salles de la Bourse du Commerce, une assemblée générale extraordinaire consacrée à l'examen d'un projet de révision des statuts. En l'absence de M. Escudier, président de l'Union, excusé, la séance a été présidée par M. de Villiers, un des vice-présidents de l'Union. Au bureau avaient pris place MM. Fringuel, Fabens, secrétaire général; Callot, trésorier; Pierre Roy, secrétaire du Conseil; Ferrand, secrétaire-adjoint.

Soixante clubs étaient représentés, quinze membres honoraires assistaient à la séance, quatre comités régionaux avaient tenu à prendre part aux délibérations: les Alpes, le Centre-Ouest, la Manche et le Sud-Ouest. Comme on le voit, le Comité du Sud-Est n'était pas représenté, ce qui est fort regrettable. Nos dirigeants lyonnais, trop occupés des questions du jour, plus complexes et nombreuses, vu le nombre croissant des sociétés et des équipes prenant part aux championnats, auraient pu cependant, au lieu de tant discuter sur des questions de clubs ou de personnes, s'occuper à un peu plus de leurs intérêts généraux et de leur représentation à l'Union, lors de décisions aussi importantes.

Disons de suite que le projet de statuts préparé par la Commission spéciale nommée à cet effet et dont toutes les sociétés ont dû recevoir un exemplaire, a été voté, mais après modifications de deux principaux articles qui, du reste, étaient le motif et la base du projet nouveau, à savoir: la composition du Conseil, et le taux des cotisations des sociétés.

En ce qui concerne la composition du Conseil, après une discussion orageuse, l'amendement suivant a été voté:

« L'Union est administrée par un Conseil composé de six membres honoraires élus à l'assemblée générale annuelle et de deux délégués de chacun des comités régionaux. Les présidents des comités régionaux seront de droit, membres du Conseil. »

La Commission proposait également de faire payer à toute société comptant plus de cent membres un droit fixe de 40 francs plus 0 fr. 50 par membre en plus de 100. Mais la Commission des statuts, devant les protestations générales et redoutant un échec, annonça, à l'ouverture de la séance, que cet article était définitivement écarté du projet.

Après une assez longue discussion, la création d'un *Comité régional de Paris* a été décidée.

Ce comité fonctionnera comme ceux de province; de cette façon le Conseil de l'Union, déchargé d'une grande partie d'un travail qui n'était pas exclusivement de son ressort, pourra mieux s'occuper, à l'avenir, de l'administration intérieure de l'Union.

Une nouvelle assemblée aura lieu, dans deux mois, pour l'approbation des comptes et la nomination du nouveau Conseil. A signaler que la séance n'a été levée qu'à trois heures et demie du matin, aux cris unanimes de « Vive l'Union! »

Comité du Sud-Est

Assemblée mensuelle du 5 février. — Présents MM. Burnichon, Rivière, J. Vuillemin, Paris (F. C. R. L.), Molte, Brochu (R. C. L.), Sarrazin, Bertin, Andréani (A. C. J. O. L.), Rohner (R. C. B.), Balmas, Drevet (R. C. C.), Duranton (U. S. L. A.), Oriol (U. S. L. S. E.), Guichard (S. R.), Deck et Barbie. Lecture est donnée de la correspondance:

Lettres: de l'*Athletic-Club*, désignant MM. Sarrazin et Bertin comme nouveaux délégués au Comité; du *Stade Lyonnais*, déléguant MM. Salles et Ducellier; du *Lycée de Saint-Étienne*, déléguant M. Oriol pour le représenter au Comité; du *Racing-Club Bourguignon*, déléguant M. Rohner. Lettre de l'*Athletic-Club*, en suite de laquelle le Comité accorde toute autorisation nécessaire aux clubs pour participer à certaines épreuves d'athlétisme ouvertes aux amateurs et sous réserve de l'approbation de l'Union.

MM. Deck et Barbie ne faisant plus partie du *Stade Lyonnais*, sont démissionnaires d'office de leurs fonctions. Ils seront remplacés à la prochaine réunion.

En ce qui concerne le classement du *Lycée de Saint-Étienne* dans les championnats des équipes troisièmes, le Comité décide de ne pas tenir compte de la réclamation du *Lycée Ampère* et maintient la décision de la Commission de football.

M. Maspoli de l'A. C. J. O., ayant demandé sa qualification d'amateur, est entendu par le Comité. Les résultats de l'enquête seront transmis à l'Union par le secrétaire.

Relativement au terrain à désigner pour le premier match de championnat entre le F. C. R. L. et l'A. C. J. O. L., une entente étant survenue pour le partage des conditions, il est décidé que ce match se jouera sur le terrain du F. C. R. L., pelouse des courses au Grand-Camp.

Pour les matches interrégionaux, le secrétaire donne lecture d'une lettre de l'*Olympique de Marseille*. Le Comité prend acte de la proposition faite et décide de demander que le champion des Alpes se déplace à son tour cette année pour aller jouer à Marseille le 3 ou le 10 mars, ainsi que le propose l'*Olympique*, champion du littoral. Le secrétaire fera parvenir en ce sens, une lettre à l'Union ainsi qu'au Comité des Alpes.

Plusieurs modifications sont faites au calendrier des championnats (*Voir le Calendrier 4^e page*).

La Commission de football se réunira mardi prochain, pour toutes rectifications ou autres modifications de détails qu'elle est chargée d'assurer.

L'Union, ayant délégué un représentant à Dijon pour décider de la création du *Comité de l'Est*, et une réunion ayant eu lieu à ce sujet, sans qu'aucun délégué du Comité régional actuellement existant ait été convoqué, le Comité du Sud-Est exprime le regret qu'un tel procédé ait été employé à son égard. La suspicion montrée en de telles circonstances et l'écart, dans lequel on a tenu notre Comité et nos Sociétés groupées, qui avaient cependant intérêt à prendre part à une telle délibération, paraissent d'autant plus vus qu'un représentant de notre Comité régional intéressé se trouvait à Dijon où, suivant les traditions des Sociétés

LYON-SPORT

lyonnaises, il s'était rendu pour contribuer aux succès des sports athlétiques, des manifestations organisées et de l'U. S. F. S. A. Le Comité se trouve directement visé par cette exclusion et en manifeste son vif étonnement.

Le Comité décide d'écrire à la Commission de Vélocipédie de l'Union, pour lui demander des instructions et prendre des mesures relatives à la question de l'amateurisme de ce sport dans notre ville et la région.

La question des championnats de natation qui, depuis longtemps était en suspens, est définitivement réglée. Le trésorier est chargé de réclamer à l'Union, les médailles de ce championnat, ainsi que le prix du championnat d'escrime 1900.

En ce qui concerne le championnat d'escrime 1901, les clubs sont priés de déléguer pour mardi prochain, un membre en vue de former une *Commission d'escrime*. Réunion à 9 heures, au siège, café Gaidon.

Le *Championnat de cross-country* qui se disputera le 17 février, à 3 heures, à Tassin, a réuni quatre engagements: *Union Sportive Dijonnaise* (tenant), *Racing-Club Bourguignon*, *Racing-Club de Lyon*, *Racing-Club Chalonais*. Les derniers détails de ce cross sont réglés.

Sur la demande de M. Bertin, le Comité décide de mettre à l'ordre du jour de la prochaine séance, la proposition suivante:

« Etude des mesures à prendre contre les membres de certaines Sociétés qui pratiquent ouvertement l'embaufrage. »

— La prochaine réunion du bureau aura lieu le 19 février.

— L'Assemblée mensuelle est fixée au 5 mars.

Le Secrétaire: V. BROCHU.

Convocations. — Commission de courses à pied. — Mardi 12 février, à 9 heures précises, réunion de la Commission. Dernières dispositions à prendre en vue du championnat de cross-country.

Commission de football. — Réunion de la Commission, mardi 12 février, au siège, à 9 heures précises. *Ordre du jour*: championnats de football, modifications à faire au calendrier. Rapports des délégués officiels et des arbitres. Propositions d'homologation des matches joués.

Commission d'escrime. — Mardi 12 février, à 9 heures précises, au siège, café Gaidon, réunion des délégués de chaque Société du Sud-Est, pour composer la Commission d'escrime, fixer et organiser le championnat.

FOOTBALL

Championnats de Football du Sud-Est

Demain commencera la série des matches comptant pour le championnat des équipes premières. Les premières rencontres auront lieu, d'une part, entre le *Football-Club Régates Lyonnaises* et l'*Athletic-Club des Jeux Olympiques* sur la pelouse des Courses au Grand-Camp et, d'autre part, entre le *Racing-Club de Lyon* et l'*Union sportive du Lycée Ampère* sur le terrain, 210, route d'Heyrieu.

De nombreux spectateurs et amateurs tiendront certainement à suivre ces matches qui, cette fois, sont joués plus sérieusement et pour arriver à gagner le titre de champion pour 1901, actuellement détenu par le F. C. R. L.

L'équipe de ce Club n'a pu se rendre, dimanche dernier, à Genève où la neige tombée en abondance ne permettait pas de jouer. C'est là une excellente occasion d'entraînement qui a été perdue.

Les équipes secondes du *Racing-Club de Lyon* et de l'*Athletic-Club des Jeux Olympiques* se rencontreront également pour le championnat sur le terrain du R. C. L., route d'Heyrieu.

L'entrée aux matches de championnat est de 50 c. Les membres des sociétés concurrentes et les délégués du Comité du S. E., ayant droit, ne sont reçus comme invités à ces matches que sur la présentation rigoureuse de leur carte.

Le Challenge de l'Est.

Le second match du Challenge de l'Est entre les équipes premières de l'*Union Athlétique du Lycée Carnot* et de l'*Union Sportive Dijonnaise*, n'a pu être joué, le terrain se trouvant recouvert d'au moins dix centimètres de neige. Seule l'équipe de l'U. S. D. et encore incomplète, se trouvait sur le terrain.

Ce deuxième forfait de l'équipe du *Lycée Carnot* s'explique, vu le temps exécrable de dimanche; de plus, il faut convenir que l'autorisation n'en a pas toujours du président de l'U. A. L. C., mais, plus souvent de M. le proviseur qui, en la circonstance, a agi sagement. Néanmoins, d'après le règlement, l'arbitre, M. Guignard, du *Racing-Club Bourguignon* a donné match gagné à l'*Union Sportive Dijonnaise*.

BEAUNE. — Le match qui devait se disputer dimanche dernier à Chalon-s-Saône, entre l'équipe 1^{re} de l'*Union Sportive Beaunoise* et 2^{me} du *Racing-Club Chalonais*, n'a pas eu lieu, il a été remis à une date qui sera fixée prochainement.

Équipes Militaires. — Le football, qui est déjà pratiqué dans quelques régiments, vient de faire son apparition au 16^{me} régiment de Chasseurs à cheval, à Beaune. Deux équipes sont déjà constituées par MM. les sous-officiers du régiment.

Nous donnerons de plus amples détails prochainement.

BELIN

Les championnats des Alpes

Voici le tableau complet des matches comptant pour les Championnats. Ce travail a été élaboré lundi par cinq dirigeants du Comité régional auxquels étaient adjoints, par faveur toute spéciale, trois ou quatre membres du S. G.

Cette année dix sociétés mettront sur pied dix-huit équipes; c'est un résultat assez coquet, j'en conviens, mais je demeure convaincu que les athlètes et les dirigeants des Alpes peuvent faire beaucoup mieux... Un peu de concessions de part et d'autre, quelques savantes innovations et il ne demeure pas douteux que nous verrons Ancey et l'Union Sportive Chambérienne et les Lycées de Gap et Tournon, prendre part au tournoi de 1902... Alors, seulement, il conviendra d'applaudir aux succès des Alpes...

Les sociétés qui en 1901, prennent part aux Championnats des Alpes sont: Le *Stade Grenoblois* (tenant d'équipes premières) le S. G., engage trois équipes; *Vaucanson-Sport* (tenant d'équipes secondes) V. S., engage deux équipes, *Lycée de Grenoble* (tenant d'équipes juniors) l'A. A. L. G.

engage trois équipes; *Cercle sportif Grenoblois* (C. S. G.); *Union Athlétique Voironnaise* (U. A. V.); *Sphérobale Voironnaise* (S. V.); *Union Sportive Saint-Marcellinoise* (U. S. S. M.); *Stade Romanais* (S. R.); *Union Athlétique Gapenaise* (U. A. G.); *Association Athlétique du Lycée de Chambéry* (A. A. L. C.).

ROMANS. — Demain se disputera à Romans un match entre les équipes premières du *Stade Romanais* et de l'*Union Athlétique Voironnaise*. Cette rencontre promet d'être fort intéressante, car les deux équipes sont à peu près d'égale force.

Voici la composition de l'équipe du *Stade Romanais*: *Arrière*: G. Nalle; *trois-quarts*: Feugier, Breton, Fintring (cap); *demis*: Donnadieu, Ciambellotti; *avants*: St-Cyr, Asquery, Clot, Chaumard, Truc, Nicollot, Guinier, André. Remplaçants: Bevol, Jacquin, Tiran.

Cette équipe est engagée dans les championnats de football du *Comité des Alpes* (équipes deuxièmes) et s'entraîne sérieusement en vue de cette épreuve.



Les Championnats des Alpes

Dimanche dernier s'est couru, à Grenoble, le championnat annuel des cross-country, de la région des Alpes. Quatre équipes, avec 26 coureurs seulement se présentent au départ. Ce sont: Le *Cercle Sportif Grenoblois*, le *Stade Grenoblois*, et les *Unions Athlétique de Gap et Voiron*.

Au Jury: MM. de Lamotte-Féline, président du comité des Alpes et du Stade Grenoblois; Dalban (S. G.), Serres et Lacour (S. G.), Villaret de V.S.), Carlin, vice-président de l'U. A. V. Barde et Semensatis de l'U. A. G.

Malgré 40 centimètres de neige, un public assez nombreux se pressait avenue Randon.

LE DÉPART. — A 2 h. 50. — Le départ devait avoir lieu à 2 h. 1/2. Serres donne le signal du départ, les hommes du *Cercle Sportif*, prennent immédiatement la tête et dès le premier passage l'ordre des coureurs est le suivant: Dabadie (C.S.G.), Casasoprana (S. G.), Montessieux (C. S. G.), Quaix (C. S. G.), Camine (S. G.), Plinon (S. G.), les autres suivent déjà très distancés.

Au second passage, Casasoprana, Camine et Plinon vont en tête, à dix mètres derrière viennent les trois coureurs du C.S.G.

L'ARRIVÉE. — A peine tous les coureurs ont-ils terminé ce dernier passage que déjà l'arrivée des hommes de tête est signalée. A la hauteur du pont, sur l'Isère, Montessieux, Quaix, Dabadie et Casasoprana arrivent en un même groupe, Casa est pris d'une soudaine fatigue qui l'oblige à renoncer à disputer l'une des trois premières places. Après un emballage superbe, Montessieux, manifestement supérieur à ses coéquipiers, se classe une nouvelle fois champion des Alpes, couvrant les 12 kilomètres du parcours en 52' 13"; 2. Quaix (C.S.G.) 52' 15"; 3. Dabadie (C.S.G.) 52' 17"; 4. Casasoprana (S. G.); 5. Perret (C.S.G.); 6. Plisson (S.G.); 7. Camine (S.G.); 8. Fauché (C.S.G.); 9. Josse (C.S.G.); 10. Messerer (C.S.G.); Michallat (Voiron); 13. E. Davagnier; 14. Reynaud; 15. L. Davagnier (tout trois de Gap); 16. Peyre (Voiron); 17. Garnier; 18. F. Prévot; 19. Fonville (tous trois du Stade); 20. Doucet (Voiron).

Némoz, Dupont (Voiron) et Couttel (Gap) ont abandonné. D'autre part Barthélemy (C.S.G.) F. Davagnier (Gap) et V. Carre-Pierrat (Voiron) classés 12^e deal-beat sont disqualifiés par le jury pour avoir enfreint les règlements de la course à pied.

LE CLASSEMENT GÉNÉRAL donne donc:

1. CERCLE SPORTIF GRENOBLOIS: 1, 2, 3, 8, 9, = 28 points.
2. *Stade Grenoblois*: 4, 6, 7, 17, 19, = 71 points.
3. *Union Athlétique de Gap*: 13, 14, 15, 26, 26, = 120 points.
4. *Union Athlétique de Voiron*: 11, 16, 20, 26, 26, = 125 points.

Pour mémoire et sur 40 partants: en 1900, le C. S. G. était notre champion avec 21 points, le Stade n'a pas pris part au championnat, l'U. S. V. était 3^e et l'U. S. G. quatrième avec 169 points.

Cette année l'Union Sportive Chambérienne, bien qu'engagée, n'a pas pris part au Championnat.

Le Cercle sportif a confirmé une fois de plus les excellents moyens, dont il dispose pour le cross. Nous sommes heureux de l'en féliciter. Le Stade mal entraîné a pour un début réussi un coup de maître, les Voironnais et les Gapenais, ont comme l'an dernier, fait preuve de bonne volonté. Voilà toute la morale à tirer de l'épreuve de dimanche.

Racing-Club de Lyon. — Par suite de la neige qui n'a cessé de tomber dimanche à Lyon, le cross d'entraînement n'a pu avoir lieu. Seuls quelques équipiers se sont entraînés l'après-midi sur la piste du nouveau terrain.

— Demain à Tassin, par n'importe quel temps, dernier cross d'entraînement avant le championnat. Tous les coureurs du R.C.L. sont convoqués. Le parcours sera tracé par MM. Drevet, Cagnon, et Tharin. Il mesurera 13 kilomètres. Prendre le train à 8 heures 55, gare St-Paul.

DIJON. — *Racing-Club Bourguignon.* — C'est par un temps abominable, capable de faire reculer les plus intrépides, que le *Racing* a fait dimanche son cross-country d'entraînement, l'après-midi, à Larrey. La piste mesurait 8 à 9 kilomètres environ d'un parcours véritablement dur, semé de côtes où les coureurs n'avançaient qu'avec peine par suite de la couche épaisse de neige tombée dans la nuit; en d'autres endroits, c'était le dégel complet. Eh bien! malgré ce temps peu sportif, huit coureurs se sont alignés à 2 heures 1/2 devant le restaurant du Vieux-Silène. Ont suivi le parcours: MM. Boureau, Del Brenière, Bertrand, Gémardin, Maitre, Fort, Doyen, Ravaut.

A noter quelques débuts dans cette épreuve, et l'absence de Jacqueline et Belin empêchés. Noté la présence au cross de M. Lachal, président du R.C.B. et d'un certain nombre de footballeurs venus encourager leurs camarades.

SPECTACLES CONCERTS

GRAND-THÉÂTRE. — Bureaux à 8 heures. Rideau à 8 h. 1/2.

THÉÂTRE DES CÉLESTINS. — Bureaux à 8 heures. Rideau à 8 h. 1/2.

THÉÂTRE-BOUFFES DE LA SCALA. — Au premier jour *Niniche*, avec M. Tauffenberger et Mlle Tusini.

CASINO DES ARTS. — *C'est top!* la brillante revue de MM. Raoul Cinch et Verdelet, fait, chaque soir, salle comble. Samedi, première soirée dansante au Casino où les danseurs auront toute une série d'allechantes surprises.

ELCORATO. — M. Ferdinand Jean nous offre un spectacle de premier ordre. Les peintres sur chiffons Grubiers et les frères Thalos, *Ville-d'Or*, le merveilleux couple qui interprète si bien la vieille chanson française. Les Lauri-Lauris. Le 13, première du *Voyage en Suisse*, pièce drôle et en 3 actes.

PALAIS DE GLACE. 17, boulevard du Nord. — Tous les jours, patinage sur de la vraie glace, de 9 h. 1/2 à 11 h. 1/2 du soir.

MÉNAGERIE BIDL. (Cours du Midi, côté Rhône). — Tous les jours, séances à 3 heures et à 9 heures. R. pas des animaux.

COSMORA MOUVANT. 4, rue Stella. — L'Égypte. Illusion complète tous les jours de 2 heures à 10 heures du soir.

GUIGNOL DU GYMNASE. — *Guignol fin de siècle*, grande revue locale en 6 tableaux, par d'Arbel.

CRÉDIT LYONNAIS

SOCIÉTÉ ANONYME

Capital entièrement versé: 200 MILLIONS

Bilan au 31 Décembre 1900

ACTIF

Espèces en caisse et dans les banques	Fr. 144.395.201 38
Portefeuille	» 759.566.929 79
Reportes	» 185.365.162 52
Comptes courants	» 411.157.297 97
Avances sur garanties	» 160.738.139 23
Actions, Bons, Obligations, Rentes	» 7.519.713 89
Immeubles	» 30.000.000
Comptes d'Ordre et Divers	» 43.003.862 70
	Fr. 1.741.746.301 48

PASSIF

Dépôts et Bons à vue	Fr. 489.611.461 94
Comptes courants	» 621.779.557 37
Acceptations	» 134.485.621 06
Bons à échéance	» 56.092.205 97
Comptes d'Ordre et Divers	» 89.777.752 14
Réserves	» 100.000.000
Capital	» 250.000.000
	Fr. 1.741.746.301 48

CERTIFIÉ CONFORME AUX ÉCRITURES:

Le Président du Conseil d'Administration,

HENRI GERMAIN.

Le Directeur Général,

A. MAZERAT.

INSTITUT D'AÉRO-PIESO-THERMO-THÉRAPIE

8, rue Cardinet, PARIS. — 3,

Comité du Sud-Est

CALENDRIER des CHAMPIONNATS

Championnats d'équipes premières :

10 février : F. C. R. L. contre A. C. J. O. L., terrain du F. C. R. L. Délégue : MM. Guichard (off.) et Rivière. Arbitre M. Conly.

R. C. L. contre U. S. L. A., terrain du R. C. L. Délégue : MM. Rivière (off.) et Manières. Arbitre M. Clerc.

24 février : F. C. R. L. contre U. S. L. A., terrain du F. C. R. L. ; Délégue : MM. Tharin (off.) et Rivière. Arbitre M. Balmas.

R. C. L. contre A. C. J. O. L., terrain du Racing. Délégue : MM. Duranton (off.) et Munier. Arbitre M. Clerc.

10 mars : A. C. J. O. L. contre U. S. L. A., terrain du F. C. J. O. L. Délégue : MM. Deck (off.) et Fini. Arbitre M. Pouzet.

F. C. R. L. contre R. C. L., terrain du F. C. R. L. Délégue : MM. Guichard (off.), Balmas et Audibert. Arbitre M. Clerc.

Championnats d'équipes secondes :

10 février : R. C. L. contre A. C. J. O. L., terrain du R. C. L. Délégue officiel : M. Barbie. Arbitre M. Pouzet.

24 février : U. S. L. A. contre R. C. L., terrain du R. C. L. Délégue officiel : M. Deck. Arbitre M. Burnichon.

3 mars : A. C. J. O. L. contre S. L. (1), terrain du F. C. J. O. L. Délégue officiel : M. Duranton. Arbitre M. Balmas.

U. S. L. A. contre F. C. R. L., terrain du F. C. R. L. Délégue officiel : M. Bertin. Arbitre M. Deck.

10 mars : F. C. R. L. contre R. C. L., terrain du F. C. R. L. ; Délégue officiel : M. Gay. Arbitre M. Bertin.

S. L. (1) contre U. S. L. A. (2), terrain du R. C. L., au Grand Camp ; Délégue officiel : M. Bertin. Arbitre M. Deck.

17 mars : R. C. L. contre S. L. (1), terrain du R. C. L. Délégue officiel : M. Gay. Arbitre M. Duranton.

F. C. R. L. contre A. C. J. O. L., terrain du F. C. R. L. Délégue officiel : M. Motte. Arbitre M. Balmas.

24 mars : A. C. J. O. L. contre U. S. L. A., terrain du F. C. J. O. L. Délégue : M. Galley. Arbitre M. Deck.

F. C. R. L. contre S. L. (1) terrain du F. C. R. L. Délégue : M. Duranton. Arbitre M. Clerc.

Matchs régionaux :

3 mars : Stade Roannais (1) contre Racing-Club Chalonais (1) à Chalon. Arbitre : M. Clerc.

17 mars : Lycée Carnot de Dijon (2) contre et sur le terrain du vainqueur de Roanne ou de Chalon. Arbitre : M. Pinsonneaux.

31 mars : Vainqueur des Sociétés Lyonnaises contre et sur le terrain du vainqueur de la rencontre régionale du 17 mars. Arbitre : M. Martinand.

Championnat d'équipes troisièmes. — 3 mars :

R. C. L. contre S. L. (2) terrain du R. C. L. ; Arbitre M. Bertin. F. C. R. L. contre U. S. L. A. terrain du F. C. R. L. Arbitre M. Deck.

10 mars : F. C. R. L. contre S. L. (2) terrain du F. C. R. L. ; Arbitre M. Brochu. R. C. L. contre U. S. L. A. terrain du R. C. L. au Grand-Camp. Arbitre M. Deck.

Lycée de Saint-Etienne (1) contre Stade Roannais (2) à Roanne. Arbitre : M. Duranton.

17 mars : F. C. R. L. contre R. C. L. terrain du F. C. R. L. Arbitre M. Debrun.

S. L. (2) contre U. S. L. A., terrain du R. C. L. Arbitre M. Andréani.

Racing-Club Chalonais (2) à Lyon contre vainqueur des Sociétés Lyonnaises. Arbitre : M. Debrun.

31 mars : A Lyon, le gagnant du match Roanne-Saint-Etienne contre le gagnant du match Chalon-Lyon. Arbitre : M. Burnichon.

Championnats interscolaires :

24 février : Lycée Carnot de Dijon contre

Lycée de Bourg à Bourg. Arbitre M. Brochu.

Lycée de Roanne contre Lycée de St-Etienne à St-Etienne. Arbitre M. Bertin.

17 mars : Lycée Ampère contre le vainqueur du match Roanne-St-Etienne, à Lyon. Arbitre : M. Conly.

24 mars : vainqueur du 17 mars contre et sur terrain du vainqueur du match Bourg-Dijon. Arbitre M. Martinand.

CLUBS

A. C. J. O. L. — Athlétique-Club et Jeux Olympiques de Lyon. — M. Debrun, 29, rue du Bœuf, à Lyon.

C. S. V. — Club Sportif de Vienne. — M. Dupont, 3, place de Miremont, Vienne (Isère).

F. C. R. L. — Football-Club-Régates Lyonnaises. — Palais de Glace, 17, boulevard du Nord, Lyon.

F. C. V. — Football-Club Viennois. — M. Brun, café de la Terrasse, cours Rometang, Vienne (Isère).

O. V. M. — Olympique de Villeurbanne-Montchat (Lyon). — M. Lacombe, 60, rue Charlet, Lyon.

S. L. — Stade Lyonnais. — M. L. Deck, chez M. Azais, 41, rue Mazenod, à Lyon.

R. C. B. — Racing-Club Bourguignon. — M. Guignard, café Américain, 3, rue La Monnoye, Dijon.

R. C. L. — Racing-Club de Lyon. — M. Rohner, 58, rue Mercière, à Lyon.

R. C. C. — Racing-Club Chalonais. — M. A. Farce, 34, rue Denon, Chalon-sur-Saône.

S. R. — Stade Roannais. — M. F. Damon, 8, rue de la Sous-Préfecture, Roanne (Loire).

T. C. L. — Tennis-Club de Lyon. — M. Alphonse Darnour, 3, place Meissonnier.

U. S. D. — Union Sportive Dijonnaise. — M. Léon Rouard, 6, rue Colson, à Dijon.

U. S. B. — Union Sportive Beaunoise. — A. Lagrange, faub. Bretonnière, Beaune.

ASSOCIATIONS SCOLAIRES

A. G. L. L. — Avant-Garde du Lycée Lalande de Bourg. — M. Ivan Commerçon.

S. S. L. R. — Société Sportive du Lycée de Roanne. — M. Marcel Portes, élève au Lycée, à Roanne.

U. S. L. A. — Union Sportive du Lycée Ampère de Lyon. — M. Piat, au Lycée.

U. S. S. E. — Union Sportive du Lycée de Saint-Etienne. — M. Joseph Dumas, au Lycée.

U. A. L. C. — Union Athlétique du Lycée Carnot de Dijon. — M. de Serres.

U. S. C. V. — Union Sportive du Collège de Villefranche. — M. A. Favre.

Comité des Alpes

CALENDRIER DES CHAMPIONNATS DES ALPES

Equipes premières. — 17 février. — S. G., C. S. G. Arbitre : Chevalier (U. S. C.).

24 février. — A. Grenoble : vainqueur du 17 contre A. A. L. G. Arbitre : J. Benenetti.

Equipes secondes. — 24 février. — A. Grenoble : V. S. (1), A. A. L. G. (2). Arbitre : Lacour (C. S. G.).

ou Dalban (S. G.) ; A. Voiron U. A. V. (1), S. V. (1). Arbitre : Serres (C. S. G.) ou Prévôt (S. G.) ; A. Romans : U. S. S. M. (1), S. R. (1). Arbitre : A. Debon (S. G.).

3 mars. — A Grenoble : (2), C. S. G. (2). Arbitre : Viallet (A. A. L. G.) ; A. St-Marcellin ou Romans : vainqueur U. S. S. M. ou S. R. contre vainqueur S. V., U. A. V. Arbitre : Repiton (U. S. S. M. ou Cholein (A. A. L. G.).

17 mars. — A. Gap : U. A. G. (1) contre vainqueur S. G. — C. S. G. Arbitre : Dalban (S. G.) ou Viallet (A. A. L. G.). A. Chambéry : A. A. L. C. (1) contre vainqueur A. A. L. G., V. S. Arbitre : J. Benedetti.

24 mars. — A Grenoble : vainqueur région Voiron, St-Marcellin, Romans contre vainqueur région, Gap, Grenoble, Chambéry. Arbitre non désigné.

31 mars. — Finale. Equipes pupilles (à Grenoble). — 3 mars. — A. A. L. G., C. S. G. Arbitre : Côte (S. G.).

10 mars. — S. G., V. S. Arbitre : Cholein (A. A. L. G.).

17 mars. — U. S. S. M. contre vainqueur

A. A. L. G., C. S. G. Arbitre : Eug. Debon (S. G.) ou Viallet (A. A. L. G.).

24 mars. — Finale. Les terrains sur lesquels ces divers matches se joueront ne sont pas encore désignés.

CLUBS

C. S. G. — Cercle Sportif Grenoblois. — M. Jules Leyssieux, rue de France, 15, à Grenoble.

S. G. — Stade Grenoblois. — M. Alfred Debon, passage Teissière, à Grenoble.

S. R. — Stade Romanais. — M. Breton, boulevard de l'Ouest, Romans (Drôme).

U. A. V. — Union Athlétique Voironnaise. — M. G. Colomb, 4, rue Général Charlot, Voiron (Isère).

U. S. G. — Union Sportive Gapençaise. — M. Emilien Barde, à Gap (Hautes-Alpes).

U. S. S. M. — Union Sportive Saint-Marcellinoise. — M. J. Roussel, 9, Grand'Rue, Saint-Marcellin (Isère).

U. S. C. — Union Sportive Chambérienne. — M. Pierre Vagnon, 3, rue Fraizier, Chambéry.

ASSOCIATIONS SCOLAIRES

A. A. L. A. — Association Athlétique du Lycée d'Annecy. — M. ...

A. A. L. C. — Association Athlétique du Lycée de Chambéry. — M. Besson, au Lycée.

A. A. L. G. — Association Athlétique du Lycée de Grenoble. — M. Vernier, au Lycée.

S. A. C. M. — Société Athlétique du Collège de Montélimar. — M. Borel, au Collège.

S. A. L. G. — Société Athlétique du Lycée de Gap. — M. H. Brechu, au Lycée.

U. S. C. B. — Union sportive du Collège de Bourgoin. — M. G. Laffond, au Collège.

U. S. C. R. — Union sportive du Collège de Romans. — M. ...

U. S. L. T. — Union sportive du Lycée de Tournon. — M. Buix, au Lycée.

V. S. — Vaucanson-Sport. — M. Pagliero, Ecole Vaucanson, rue Hauguellin, à Grenoble.

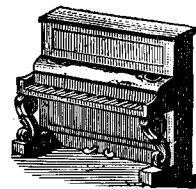
S. V. — Sphérobale Voironnaise. — M. Treille Ecole nationale de Voiron (Isère).

PHARMACIE DU SERPENT

32, rue Lanterne, LYON

NOUVEAU RABAIS — DÉTAIL AU PRIX DU GROS

Le Grand Dabit est une Garantie de la Bonne Qualité



CH. MORETTON & C^{ie}

LYON — 9, place des Jacobins, 9 — LYON

PIANOS et ORGUES

CHOIX CONSIDÉRABLE ET PRIX RÉDUITS

Vente au Comptant ou avec 3 Ans de Crédit

PIANOS et ORGUES

LEÇONS de HARPE CHROMATIQUE sans PÉDALE

Harpes d'études à la disposition de tous les Elèves

ENVOI FRANCO, NOTICE ILLUSTRÉE

VENTE ET LOCATION

GRAND HOTEL DES BEAUX-ARTS

Ascenseur LYON Téléphone 4-75

A proximité des Secrétariats de Courses et Tramways conduisant aux Hippodromes

Maison très Recommandée aux Sportsmen, aux Propriétaires, Gentlemen-Riders, Eleveurs, etc.

Salles de Bains et de Douches — Éclairage électrique et Chauffage à vapeur

Ecole de Dressage du Bourbonnais

A CHAMPEU, près MOULINS-SUR-ALLIER

(ROUTE DE PARIS)

COMTE DE CLERVAL, DIRECTEUR

Entraînement, Pension, Dressage, Présentation à tous les concours de la région. — Leçons de guides et d'équitation, accompagnement. — VENTE de chevaux de luxe, de service, de chasse, d'armes, de pur sang et demi-sang. — Location de chevaux de selle. Dressage spécial des chevaux à l'obstacle. Préparation pour les épreuves des concours hippiques. — 80 Boxes, grand confort. Soins minutieux. Infirmerie séparée. Installation pour traitements vétérinaires et opérations. — Un écurier, ancien sous-maître de manège à l'Ecole de Saumur et à l'Ecole de Guerre, est attaché à l'Etablissement.

CORDELIERS LYON

Actuellement :

Grande Mise en Vente de BLANC et TOILES

CONSTITUTION D'UN CAPITAL par l'ÉPARGNE

Polices remboursables à 100 ou à 500 francs dans le délai de 1 à 20 ans et au-delà au choix du souscripteur.

SIX Répartitions ou Tirages par an : 15 Janvier, 15 Mars, 15 Mai, 15 Juillet, 15 Septembre, 15 Novembre

SOCIÉTÉ MUTUELLE FRANÇAISE POUR FAVORISER le DÉVELOPPEMENT de l'ÉPARGNE

SIÈGE SOCIAL : Rue du Bât-d'Argent, 2, LYON

Versements

à partir de 1 fr. par mois suivant tarif

Le Sociétaire participe aux répartitions de son inscription et jusqu'à parfait remboursement du capital. — Anciens Bons de l'Exposition. La Société assure le remboursement de ces bons à 20 fr. l'un, en 450 tirages, moyennant un versement unique de 4 fr. par bon.

ENVOI FRANCO, SUR DEMANDE, DES TARIFS ET PROSPECTUS

Pour tous renseignements ou pour souscrire, s'adresser :

au SIÈGE SOCIAL A LYON, ou aux Agences des départements

Chasseurs et Pêcheurs

TISSUS SPÉCIAUX

LAINE NATURELLE — IMPERMÉABLE

A. POIRET 21, rue des Deux-Écus, 21

PARIS

Diplôme d'honneur et Médailles aux Expositions

Envoi franco d'échantillons

LA VELOUTINE

Grande Liqueur Hygiénique et de Dessert

SARRE & C^{ie}

LYON, Rue Garibaldi, 141, LYON

LA VELOUTINE composée d'une variété spéciale de plantes alpestres, se recommande par sa finesse à tous les gourmets.

C'est la Liqueur de table par excellence et le complément indispensable d'une bonne digestion

MAISON A. REY

FONDÉE EN 1807

M. MAROKY, SUCESSEUR

GRAND CHOIX DE

Musique Française

et Étrangère

500 fr. en clair — 530 fr. en verni

PIANOS EN PALISSANDRE

Garanti sur Facture

MAISON LA PLUS IMPORTANTE ET VENDANT LE MEILLEUR MARCHÉ

L. DOSSUNET

BREVETÉ S. G. D. G.

Constructeur d'Embarcations de plaisance

Yoles de Mer, Yoles-tugs et Outriggers

A l'Écluse de Joinville-le-Pont (Seine)

FOURNISSEUR DES PRINCIPALES SOCIÉTÉS de France et de l'Étranger

Médailles d'or et Diplôme d'honneur

Aux Expositions Universelles et Internationales de Paris et Toulouse

1878 — 1879 — 1887 et 1889

Les ANNONCES

sont reçues

AU

BUREAU DU JOURNAL

15

Place Bellecour

LYON

LYON-SPORT

[Seul Organe de TOUS LES SPORTS dans la Région Lyonnaise, les Alpes et le Sud-Est

Est en vente à LYON, dans tous les Kiosques, le Samedi matin à la première heure

LYON-SPORT donne, chaque Semaine, les Comptes-Rendus et les Programmes de toutes les Réunions Sportives de la Région

LYON-SPORT se trouve chez les Libraires et Marchands de Journaux ci-après :

Aix-les-Bains MM. GÉRENTE.
Albertville V. GACHON.
Avignon ARLAUD.
Beaune PIOT.
Bourgoin BRUN-BUISSON.
Chalon-sur-Saône JAMES.
Chambéry CELLIERE.
Dijon DAMIDOT.

Dijon MM. CARILLON.
Gap LAFONT.
Givors PRUD'HOMME.
Grenoble M^{me} GENOUX.
La Tour-du-Pin M^{me} CHALVIN.
Neuville-sur-Saône MM. DEVOISE.
BROCHIER.
MARGERIER.

Pont-de-Cheruy MM. DUPRAZ.
Rives CHABERT.
Roanne P. HENRY.
Romans BRET.
Saint-Chamond REYNAUD.
Saint-Etienne ROUSSET & LAROCHE.
Tain FRANKINET.
GAY.

Tournon MM. JOURDAN.
Valence CHANGEAT.
Vienne RAFFIN.
Villefranche-sur-Saône DUVERDY.
Voiron PREJET.
Thizy JACQUET.
NOTTET.

A PARIS : Kiosque 50, boulevard Montmartre. — A MARSEILLE : à l'Agence de Journaux, rue Paradis

AINSI QUE DANS TOUTES LES BIBLIOTHÈQUES DES GARES DE LA COMPAGNIE P.-L.-M.

PAPIER SATIN POUR CIGARETTES

Le Meilleur Papier de France

Cahier gommé très pratique pour faire d'avance ou au moment des Cigarettes qui ne se déroulent jamais